

Exploitations bovines laitières.

Coûts de production et place du pâturage

dans les systèmes fourragers chez nos compétiteurs

B. Rubin¹, C. Perrot², J. Quenon³

1 : Institut de l'Élevage, Ferme expérimentale de Derval - La Touche, F-44590 Derval ; benoit.rubin@idele.fr

2 : Institut de l'Élevage, 149, rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12 ; christophe.perrot@idele.fr

3 : Institut de l'Élevage, CS 85225, F-35652 Le Rheu cedex ; julien.quenon@idele.fr

Qui sont nos compétiteurs ? Qu'entendons-nous par compétitivité ? Le pâturage permet-il d'améliorer la compétitivité des exploitations laitières ? Pour répondre à ces questions, nous avons analysé différentes sources de données (DG Agri, IFCN...). Ces expériences étrangères sont de nature à éclairer la situation et fournir des perspectives pour les exploitations laitières françaises.

Les échanges mondiaux de lait ont été multipliés par 2,6 en 15 ans. La Nouvelle-Zélande, l'Union Européenne et les USA contribuent fortement à ce marché. En 2015, ces pays assuraient plus de 70 % des échanges mondiaux de lait.

Parmi les pays laitiers exportateurs, certains s'inscrivent dans une stratégie très offensive. Plusieurs pays européens ont augmenté sensiblement leur production depuis 3 ans (+ 23 % en Irlande, + 14 % Pays Bas, + 10 % Pologne). En Nouvelle-Zélande, l'augmentation des volumes est plus ancienne mais encore plus massive : les volumes exportés ont doublé en 10 ans. Les évolutions de volumes sont nettement plus modestes en France (+ 3 % entre 2012 et 2015). La question de la compétitivité de la France est donc au cœur des débats.

1. Compétitivité « prix » et « hors prix »

La compétitivité est analysée sous deux angles : la compétitivité « prix » (réduction des coûts) et la compétitivité « hors prix » (augmentation de la valeur). Pour les filières françaises, la question de la valeur des produits à l'export est essentielle.

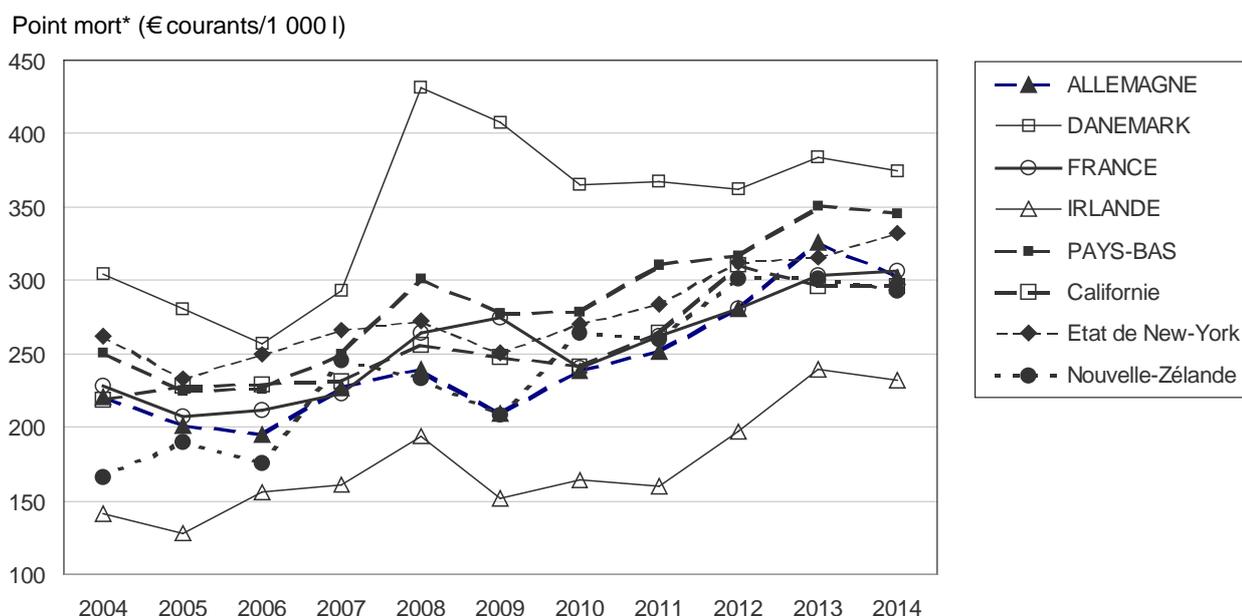
La valeur générée peut être appréciée par la valeur des exportations rapportées aux quantités exportées (équivalent lait). Cette valeur est fonction des destinations, des clients et des types de produits. Vers l'Italie, la France exporte principalement du lait en vrac (363 €/1 000 litres en 2015) ; vers l'Allemagne, elle exporte des fromages peu différenciés (621 €/1 000 litres), vers l'Algérie et la Chine, des poudres infantiles (812 à 940 €/1 000 litres), vers les USA et la Suisse, des fromages différenciés (1 011 € à 1 292 €/1 000 litres).

Les exportations françaises se caractérisent par une forte proportion de fromages. Ils représentent 31 % des volumes de lait et 43 % de la valeur des exports.

2. Hausse des coûts de production

Depuis 2004, une hausse des coûts de production est constatée dans les principaux pays laitiers (cf. Figure 1). Cette augmentation est expliquée en partie par l'évolution du prix des charges (énergie...) mais aussi par des ruptures dans la conduite et la gestion des exploitations. L'agrandissement des tailles d'exploitation est à l'origine de ces ruptures. Des modifications de système entraînent notamment une évolution des quantités de concentrés et des besoins de capitaux. Ces modifications expliquent aussi l'évolution des coûts de production.

I



* Cette figure présente l'évolution entre 2004 et 2014 d'un indicateur proche du prix de revient du lait, intitulé « le point mort ». Cet indicateur comptabilise le coût de production du lait, hors rémunération du travail familial non salarié et du capital familial, après déduction des produits joints et des aides.

Comparativement aux autres bassins laitiers, les exploitations françaises se distinguent par une part de main d'œuvre salariée faible. Dans les grandes exploitations laitières étrangères, le travail est surtout effectué par des salariés. Cette différence est fondamentale. En France, le travail est analysé comme un facteur à rémunérer. Dans élevages avec de la main d'œuvre salarié, le travail est analysé comme un poste de charge au même titre que les autres postes.

TABEAU 1 – Caractéristiques des exploitations laitières spécialisées en Nouvelle-Zélande, dans les États de Californie et de New-York et dans quelques pays de l'UE (2012).

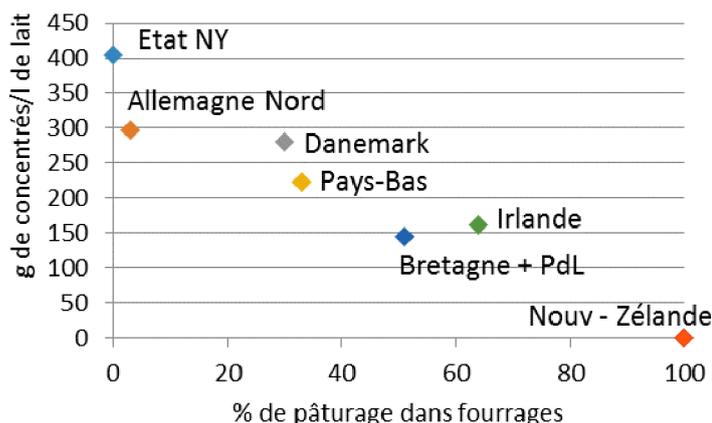
	Californie	Etat de New-York	Nouvelle-Zélande	Bretagne + Pays de Loire	Allemagne du Nord	Irlande	Pays-Bas	Danemark
Nombre de vaches par exploitation								
	1 355	609	397	50	85	66	84	152
Lait produit par travailleur UTA (litres)								
	1 227 000	503 000	577 000	206 000	356 000	226 000	386 000	513 000
Main d'œuvre salariée (% du total)								
	95 %	81 %	> 62 %	5 %	25 %	15 %	9 %	52 %

Sources : DairyNZ Economic Survey 2012-13 ; Dairy Farm management - Business Summary New York State 2012 ; Dairy Marketing California Cost of Production 2012 Annual Summary ; DG AGRI RICA UE 2012 ; Traitement des auteurs ; exploitations laitières spécialisées pour l'UE : lait/produit hors aides ≥ 70% et moins de 5 vaches allaitantes, et moins de 0,2 gros bovins mâles engraisés par vache et < 25 veaux de boucherie.

3. De zéro à 100 % de pâturage

Afin de présenter les systèmes d'alimentation des vaches laitières, nous avons utilisé un cas type représentatif de la dimension moyenne des exploitations des pays étudiés (Tableau 3). Ces cas types sont issus de la base de données IFCN 2015. Le pâturage est inexistant aux USA et en Allemagne du Nord. Il est relativement modeste au Danemark et en Allemagne (30 % des fourrages ingérés). En Irlande et Nouvelle-Zélande, la quasi-totalité de la ration repose sur le pâturage. Les quantités de concentrés distribués sont évidemment en relation avec la part de pâturage. Elles sont supérieures à 400 g par litre de lait aux USA. En Nouvelle-Zélande, pour le cas type retenu (avec 100 % de pâturage), il n'y a pas de concentré mais une partie des fourrages est achetée.

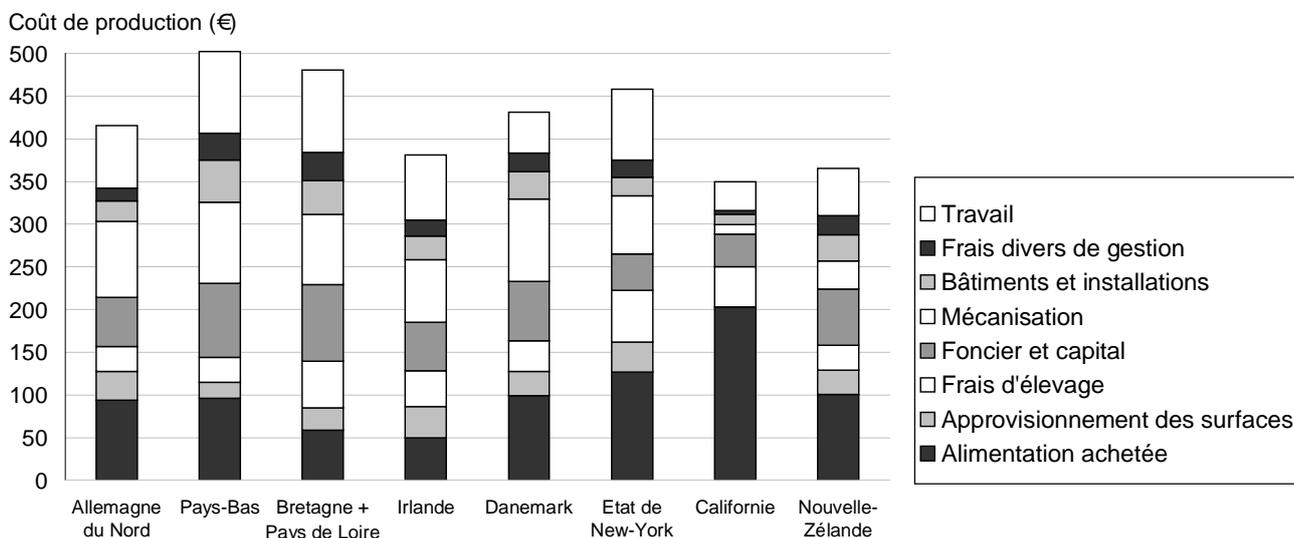
FIGURE 2 – Part de pâturage dans les fourrages et quantité de concentré par litre (source : IFCN 2015).



4. Coût de production et pâturage

La nature de la ration a un impact important sur les coûts de production. Les coûts des aliments achetés (fourrage et concentrés) et les charges d'approvisionnement des surfaces (engrais, semences...) sont expliqués par la part de pâturage. Pour le cas type Irlandais, ces coûts sont inférieurs à 90 €/1 000 litres. Au Danemark, en Allemagne et dans l'Etat de New York, le montant cumulé de ces 2 postes est supérieur à 130 €. Il convient toutefois d'analyser l'ensemble des postes de charges. Au Pays-Bas et dans l'ouest de la France, les coûts des intrants sont faibles mais les autres postes de charges sont nettement supérieurs. Le système d'alimentation n'explique donc pas à lui seul les écarts de compétitivité « prix ».

FIGURE 3 – Coûts de production du lait en Nouvelle Zélande, USA et quelques pays européens (cas types illustratifs ; source : IFCN 2015).



5. La rémunération de la main d'œuvre

Les coûts de production (hors main d'œuvre) par 1 000 litres de lait sont à mettre en relation avec la valorisation des produits (prix du lait, valorisation de la viande) pour pouvoir calculer la rémunération du travail par 1 000 litres. En 2015, les écarts de rémunération sont importants. Les rémunérations varient de 10 à 150 €/1 000 litres. L'Irlande se caractérise par un très bon niveau de rémunération (134 €/1 000 litres). Au Danemark, la rémunération est seulement de 15 €/1 000 litres. Avec des volumes de lait livrés par unité de main d'œuvre 3 fois plus élevés (670 000 litres au Danemark et 200 000 litres de lait en Irlande), les Danois ont des niveaux de rémunération par unité de main d'œuvre 3 fois plus faibles.

6. Les enseignements pour les exploitations laitières françaises

Depuis 10 ans, l'évolution du prix des intrants et le développement des exploitations a sensiblement augmenté les coûts de production dans l'ensemble des bassins laitiers. Ces mutations (externes et internes à l'exploitation) sont à intégrer dans les projets. **Il convient de faire mieux avant de faire plus.**

Les changements de dimension ont un impact majeur sur la conduite des troupeaux laitiers (pâturage alimentation, traite, capitaux engagés, travail...). Il est indispensable de bien prendre la mesure de ces impacts avant d'engager un agrandissement. **Pour être rémunérateurs, les projets doivent venir consolider la situation financière.**

Le pâturage est possible dans les exploitations de grandes dimensions. Mais il est en sursis si la surface est insuffisante et quand il est difficile à organiser. **La première richesse d'une exploitation laitière c'est son parcellaire.**

Le choix du système de production est évidemment important (part d'herbe dans la SAU...), mais le pilotage et la gestion de l'exploitation sont des facteurs déterminants. Il est nécessaire d'**examiner tous les postes de charges et de produits pour progresser** (alimentation, mécanisation, qualité du lait, valorisation de la viande...).

En matière de valorisation "hors prix" (différenciation d'origine et retardée ou différenciation en avant de l'exploitation), la France a des atouts historiques. D'autres pays s'engagent dans cette voie (Pays-Bas, Irlande..). Ils cherchent à générer de la valeur en mettant en avant le pâturage. Compte tenu de l'importance des **surfaces en prairie en France, la filière laitière peut et doit valoriser cet atout.**

Les systèmes fourragers français sont diversifiés et la part d'herbe dans la surface est significative. C'est une opportunité pour réduire les coûts et différencier les produits laitiers. Cette opportunité doit être valorisée.